

**COMPTE RENDU DE LA CINQUIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE DE L'UE POUR
L'AFRIQUE (FFUE)
Bruxelles, le 21 septembre 2018**

La Commission européenne a convoqué la cinquième réunion du conseil d'administration du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, à laquelle ont participé les services de la Commission européenne (DG DEVCO, DG NEAR, DG HOME, DG ECHO) et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), les pays donateurs, comprenant les États membres de l'UE, la Suisse et la Norvège, les pays partenaires et les organisations régionales concernées. Le Directeur général de la DG DEVCO, M. S. Manservigi, a présidé la réunion.

Introduction

Le Président a ouvert la réunion en présentant l'ordre du jour, qui a été adopté. Dans son allocution d'ouverture, le Président a brièvement indiqué les principales questions pour la réunion du conseil d'administration : i) vérifier si le Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique (FFUE) est sur la bonne voie et évaluer les progrès réalisés à ce jour ; ii) confirmer si les six critères prioritaires examinés lors de la dernière réunion du conseil d'administration sont toujours valables ; iii) faire le point sur les décisions du Conseil européen de juin et évaluer si les États membres peuvent apporter des contributions supplémentaires ; iv) évaluer la clé de répartition utilisée pour affecter la contribution récente de l'UE (500 millions d'euros provenant de la réserve du FED) ; v) déterminer s'il existe une volonté de poursuivre le FFUE après fin 2020 pour assurer la continuité des activités.

Le Secrétaire général adjoint du SEAE, M. C. Leffler, a souligné dans ses remarques que le FFUE a joué un rôle clé pour développer une bonne compréhension des besoins et améliorer le partenariat avec les pays partenaires, et qu'il a constitué le seul instrument dont l'UE ait pu se servir en Libye où l'UA, l'OIM et les Nations Unies ont obtenu de bons résultats. Il a souligné que si l'UE doit renforcer ses efforts au Maroc, le Sahel reste une région qui mérite une grande attention. Il a confirmé que le FFUE a prouvé sa valeur ajoutée sur le terrain en apportant un soutien aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil et sera en mesure de mobiliser des efforts pour améliorer la stabilisation dans la Corne de l'Afrique afin de répondre aux défis économiques et sociaux, qui persistent malgré les initiatives encourageantes dans la région.

Le Directeur général adjoint de la DG NEAR, M. M. Popowski, a mis l'accent sur les travaux menés dans la région de l'Afrique du Nord en réponse aux conclusions du Conseil européen de juin 2018, notamment l'adoption d'une facilité régionale pour la gestion des frontières. Il a souligné la nécessité de poursuivre les efforts du FFUE dans la région visant à protéger les migrants, à soutenir le retour humanitaire volontaire et la réintégration et la stabilisation des communautés en Libye, et à mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités pour soutenir les autorités libyennes. Il a également rappelé l'importance d'inclure les besoins des pays partenaires. A cet égard, il a plaidé pour l'adoption d'un programme de migration légale dans la

région lors du prochain comité opérationnel de la fenêtre Afrique du Nord. Il a également souligné la nécessité de continuer à aider le Maroc à relever les défis qui se posent sur la route migratoire de l'Afrique de l'Ouest.

La Directrice A de la DG HOME, Mme M. Cygan, a réaffirmé que le FFUE est un outil qui a fait ses preuves sur le terrain, permettant de répondre rapidement aux défis et de renforcer les capacités locales. Elle a évoqué l'importante diminution du nombre d'arrivées en Italie à la suite du travail accompli en Méditerranée centrale notamment. Elle a souligné la nécessité de mettre en place des réponses rapides pour éviter la création d'itinéraires alternatifs, en renforçant les capacités des partenaires nord-africains en matière de gestion des frontières, évoquant en particulier, l'importance d'une réponse rapide pour soutenir le travail de l'EUBAM en Libye. Elle a également souligné la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de la migration et de créer les conditions de la croissance. En outre, Mme Cygan a souligné la bonne coopération avec les organisations internationales telles que l'OIM et a insisté sur la nécessité de veiller à ce que (i) les engagements pris dans le cadre des négociations de réadmission conclues ou en cours soient honorés, (ii) l'allocation des fonds du FFUE soit alignée sur les progrès de la coopération avec les partenaires africains (iii) les pays partenaires soient davantage impliqués dans la gestion, la collecte et l'analyse des données, le contrôle aux frontières et la réadmission et la réintégration des migrants.

La Directrice C de la DG ECHO, Mme A. Kaminara, a rappelé le rôle pertinent joué par le FFUE dans la création de synergies et de complémentarités avec d'autres instruments d'aide humanitaire et de développement, et a souligné que bien que l'aide humanitaire ne soit pas incluse dans le mandat du Fonds fiduciaire, le FFUE a joué un rôle déterminant pour le lien entre aide humanitaire et développement.

SESSION I – Bilan des progrès réalisés par le FFUE

Le Directeur général adjoint de la DG DEVCO, M. K. Doens, a fait un exposé sur l'état d'avancement du FFUE, incluant les programmes approuvés, les contrats signés avec les partenaires de mise en œuvre et d'autres questions opérationnelles, certains résultats préliminaires, un aperçu des contributions financières au Fonds fiduciaire ainsi qu'une indication des progrès réalisés en matière de *reporting* et de *monitoring*, ainsi que de communication et de transparence.

Le Directeur général adjoint de la DG NEAR, M. M. Popowski, a souligné les principaux résultats des actions menées en Libye et a appelé les États membres de l'UE à accroître leur soutien pour accélérer la mise en œuvre des actions menées par leurs agences de développement respectives.

Observations des délégations :

Pratiquement toutes les délégations (donateurs et pays partenaires/organisations régionales) ont exprimé leur ferme soutien au travail accompli par le FFUE, qui a démontré sa valeur ajoutée sur le terrain en renforçant les partenariats, en modifiant le discours sur la migration irrégulière, en produisant de bons résultats et en garantissant un bon niveau de transparence. Dans l'ensemble, les délégations se sont déclarées favorables à une approche équilibrée entre les différents piliers

du Plan d'action de La Valette (VAP) et les objectifs stratégiques du FFUE, bien que certains pays partenaires préféreraient que l'on s'attaque davantage aux causes profondes des migrations irrégulières (**ET, GN, GM**) et d'autres (**DK, NL**) estiment que le FFUE devrait plutôt répondre principalement aux défis liés aux migrations.

Plusieurs délégations se sont félicitées de la contribution de l'UE de 500 millions d'euros au FFUE et ont ouvertement reconnu la nécessité d'un financement supplémentaire de la part des États membres et d'autres donateurs ou du budget de l'UE, en particulier pour la région Afrique du Nord, car elle ne peut bénéficier des fonds du FED. Alors que **NO** a annoncé la décision d'augmenter sa contribution de 6 millions d'euros supplémentaires, d'autres donateurs (**PT, FR, UK, SE**) ont informé le conseil d'administration qu'ils envisageaient une nouvelle contribution éventuelle. **BE** a pris note des besoins de financement et indiqué que cette question est actuellement à l'étude. Un certain nombre de donateurs (**DE, NL, FI, DK, BE, SE**) ont toutefois exprimé leur intérêt à recevoir dès que possible le rapport de la Cour des comptes européennes (ECA) sur l'audit de performance du FFUE (qui sera disponible à la fin de l'année) et/ou les résultats de l'évaluation à mi-parcours du Fonds fiduciaire (qui sera disponible seulement en 2019). **PT** a informé le conseil d'administration de la possibilité d'augmenter sa contribution globale à 5 millions d'euros. **CH** analyse actuellement en interne la possibilité d'une contribution. Dans le cadre de sa décision, **CH** a demandé si les contributions pouvaient être affectées par pays et par projet.

DE, NO, NL ont souligné l'importance d'un rapport transparent de la Commission sur la compatibilité des activités financées par le FFUE, en particulier celles qui concernent les questions de gestion des frontières, avec les exigences de l'Aide publique au développement (APD)/Comité d'aide au développement (CAD).

IT a souligné que le réapprovisionnement du FFUE est en effet une question de solidarité et de responsabilité partagée. D'un point de vue opérationnel, **IT** a indiqué que le FFUE devrait compléter les programmes bilatéraux et régionaux et rester engagé dans les différents piliers du VAP. Des efforts supplémentaires devraient être réalisés pour mieux communiquer les résultats du Fonds fiduciaire.

ES a souligné les récentes tendances à la hausse des flux migratoires (route de l'Afrique de l'Ouest) qui affectent principalement l'Espagne et le Maroc, et a lancé un appel pour un soutien supplémentaire à la région de l'Afrique du Nord, et en particulier au Maroc, afin de prévenir l'arrivée en Espagne de migrants irréguliers. **FR, SD** et **ML** ont soutenu ces remarques.

DE a souligné que la gouvernance migratoire reste un domaine prioritaire visant à réduire le nombre d'arrivées en Europe et à renforcer les efforts de retour et de réintégration. **DE** a souligné qu'en tant que principal contributeur bilatéral au FFUE, elle n'est actuellement pas en mesure d'engager un financement bilatéral supplémentaire. De plus, **DE** a souligné le fait que même si le Fonds fiduciaire est réapprovisionné, il est prévisible que les ressources soient épuisées avant son expiration en 2020 et qu'un plan d'action couvrant 2019 et 2020 était donc nécessaire. Enfin, **DE** a réitéré la nécessité de rendre les efforts de cofinancement, qui s'élèvent actuellement à 61 millions d'euros, plus visibles sur le site web du FFUE.

DK a salué les systèmes de suivi et d'évaluation mis en place et le site web comme un outil de communication efficace. **DK** a également mentionné que la priorité devrait être accordée à l'efficacité de l'aide et à l'obtention de résultats tout en choisissant de manière transparente les meilleurs partenaires de mise en œuvre possibles. En ce qui concerne la nécessité de ressources supplémentaires, **DK** a souligné la nécessité de mettre en place un processus de réapprovisionnement bien structuré avec un plan de financement couvrant les besoins jusqu'à fin 2020.

FR a souligné qu'en raison de ressources limitées, le FFUE ne devrait couvrir que les six critères de priorité axés en particulier sur le soutien au dialogue, la sécurisation des documents, la lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains, les retours volontaires et la réintégration, et que les causes profondes des migrations devraient être traitées par d'autres instruments. **FR** a également souligné la nécessité d'examiner les dernières tendances en matière de routes migratoires, a reconnu les efforts accomplis en termes de transparence et de communication par le biais du site web et a suggéré que certains projets du FFUE soient également examinés par les groupes de travail compétents du Conseil.

ML a souligné que les campagnes de sensibilisation avaient été très efficaces et devraient être encore renforcées. **ML** a également appelé à la poursuite du dialogue politique entre l'UE et les pays partenaires et à des efforts supplémentaires pour améliorer la mise en œuvre des projets au niveau national.

D'autres commentaires incluent:

- Certaines délégations ont indiqué qu'étant donné le risque considérable pour la réputation que comporte le fait de travailler dans des circonstances difficiles, il était de la plus haute importance que la Commission et les partenaires de mise en œuvre accordent la priorité absolue à l'atténuation de ce risque et à l'application du principe "do-no-harm" tout en garantissant le respect des droits de l'homme. La coopération avec l'ONU à cet égard a été saluée et encouragée ;
- Il est essentiel de partager les documents du conseil d'administration longtemps à l'avance (**SE, BE, UK, DE**) ;
- Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mieux communiquer sur le FFUE (**BE, IT**) ;
- Les efforts de coordination devraient être encore renforcés au niveau national avec les Délégations de l'UE et les partenaires locaux (**NL, GN, ML**) ;
- Nécessité de se concentrer sur les droits de l'homme (**SE, NO**) ;
- Nécessité de continuer à fournir à la région de la Corne de l'Afrique un bon niveau de financement pour répondre à leurs besoins (**UK, SE**) ;
- Nécessité de faire des efforts supplémentaires pour promouvoir la migration légale (**SE, GH, GN**)

Conclusions du Président:

Le président a conclu que (i) le FFUE a démontré sa valeur ajoutée dans la manière de travailler en réel partenariat avec les pays partenaires et les donateurs, en particulier en offrant de précieuses possibilités de programmation conjointe et de mise en œuvre conjointe au niveau national ; (ii) les dialogues sur les migrations englobent tous les pays partenaires ; (iii) le FFUE devrait essayer de maintenir une approche équilibrée en termes de priorités stratégiques ; (iv) le FFUE, malgré la place importante accordée aux défis migratoires, effectue une quantité remarquable de travail pour traiter les causes profondes des migrations irrégulières ; (v) il faut poursuivre ces efforts de définition des priorités compte tenu de ressources financières limitées ; (vi) les synergies avec les partenaires et les donateurs devraient être encore renforcées afin d'obtenir des ressources supplémentaires en attendant les conclusions des discussions sur le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) ; (vii) un plan d'action de réapprovisionnement des ressources devrait être élaboré, présentant une perspective au-delà de 2020 ; (viii) des efforts supplémentaires sont nécessaires dans le domaine des migrations légales, en pleine coopération avec les États membres de l'UE ; (ix) les efforts de communication peuvent être renforcés en partenariat avec les donateurs et les parties prenantes ; (x) toutes les activités dans les régions subsahariennes sont compatibles avec les exigences du CAD ; et (xi) les résultats de l'audit de performance de la Cour des comptes européenne (ECA) seront communiqués au conseil d'administration dès qu'ils seront rendus publics.

Le Directeur général adjoint de la DG NEAR a confirmé que les travaux futurs avec le Maroc sur la route de la Méditerranée occidentale seront affinés sur la base d'une évaluation des besoins prévue en octobre, et qu'un montant provisoire de 100 millions d'euros pourrait être mis à disposition du Maroc en 2019. Sur la question de la compatibilité des programmes de gestion des frontières avec les exigences du CAD en Afrique du Nord, il a confirmé que cela était en cours de vérification, mais a mentionné que l'approche théorique appliquée aux contributions des instruments budgétaires permettait des programmes qui ne rentrent pas dans le cadre du CAD.

SESSION II – Perspectives d'avenir du FFUE pour l'Afrique

Le Directeur général adjoint de la DG DEVCO a fait un exposé sur les priorités stratégiques et la situation financière actuelle du Fonds fiduciaire. Le Directeur général adjoint de la DG NEAR a ensuite présenté les priorités stratégiques de la région Afrique du Nord.

Le Président a clairement indiqué que les futurs pipelines de projets, qui seront soumis lors des prochaines réunions des Comités opérationnels à l'automne, s'inspireront des priorités stratégiques présentées au conseil d'administration et seront fondés sur les ressources actuellement disponibles dans les trois régions. Il a souligné que les travaux futurs continueront à se concentrer sur la route de la Méditerranée centrale, et à investir dans la Corne de l'Afrique pour soutenir les efforts de stabilisation, les populations réfugiées et les communautés d'accueil, et examineront la route de la Méditerranée occidentale.

Observations des délégations:

Dans l'ensemble, les délégations ont exprimé leur soutien aux six domaines prioritaires présentés qui inspireront les travaux futurs du FFUE.

BE a souligné que les six critères restaient pertinents mais a insisté sur le fait que les interventions futures devraient porter en particulier sur i) la protection des migrants vulnérables et leur accès aux services de base, une attention particulière étant accordée aux femmes migrantes qui n'ont pas accès aux services de santé génésique ; ii) le renforcement des systèmes d'état civil ; et iii) l'intégration socioéconomique des migrants à leur retour. **BE** a également rappelé l'importance d'intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme dans le cycle de programmation ainsi que le respect du principe "do-no-harm". A cet égard, **BE** a demandé un état d'avancement détaillé des projets d'appui à la gestion intégrée des frontières en Libye.

DE a exprimé la nécessité de constituer une réserve pour imprévus afin de poursuivre les projets réussis ou ceux qui ne peuvent être financés par d'autres instruments, ainsi que pour faire face à des événements imprévus. **DE** a également recommandé d'examiner les projets approuvés qui ne sont pas encore opérationnels afin d'envisager des options de reprogrammation.

FR a réitéré la nécessité de se concentrer sur les pays d'origine du Sahel et de l'Afrique du Nord en matière de gestion des frontières, de lutte contre le trafic illicite de migrants et les réseaux criminels et de réforme de l'état civil.

IT a souligné la nécessité de préserver une approche équilibrée, de continuer à se concentrer sur la Libye et la Tunisie et sur les efforts de réintégration dans la Corne de l'Afrique (Ethiopie et Erythrée).

En réitérant la nécessité d'un plan de financement structuré, **DK** a recommandé d'examiner plus attentivement les ressources budgétaires de l'UE pour couvrir les besoins de financement en 2020 et a suggéré d'élargir la base des donateurs.

PT a soutenu le renforcement de l'initiative UE-OIM/UNHCR et a suggéré d'apporter un soutien aux PME par la formation et le développement des compétences.

La CEDEAO a appuyé le renforcement des interactions entre les projets nationaux et régionaux et l'accroissement des investissements dans les activités régionales.

LY s'est déclarée préoccupée par le nombre élevé de migrants qui se trouvent encore en Libye malgré les efforts déployés et par les opérations de retour qui ne sont pas considérées comme très réussies, et a suggéré que les efforts de gestion des frontières soient encore renforcés, en investissant davantage de ressources pour les opérations dans le sud de la Libye.

Conclusions du Président:

Le président a conclu que (i) les six critères de priorité sont largement approuvés et que le FFUE poursuivra ses travaux sur la base des pipelines présentés au conseil d'administration ; (ii) la programmation actuelle est fondée sur les ressources disponibles à ce stade ; (iii) l'UE ne dispose pas de fonds supplémentaires. Par conséquent, les États membres devront s'associer aux efforts de mobilisation des ressources en fournissant des fonds supplémentaires ou en finançant certaines activités au niveau bilatéral ; iv) le FFUE envisagera la possibilité de reprogrammer les financements approuvés pour les activités qui ne sont pas encore devenues opérationnelles.

SESSION III – Extension du FFUE

Le président a souligné la nécessité de disposer d'une base juridique pour poursuivre les travaux du FFUE au-delà de sa date de clôture actuellement fixée à fin 2020. Cela permettrait de consolider et d'achever les différents axes de travail et de continuer à relever les multiples défis liés à la migration irrégulière dans les trois régions concernées. Le Président a informé le conseil d'administration des mesures à prendre pour prolonger la durée du Fonds fiduciaire : i) demande formelle adressée au conseil d'administration ; ii) approbation par le conseil d'administration ; iii) projet de décision de la Commission ; iv) consultation du Parlement européen et du Conseil ; v) approbation de la décision de la Commission modifiant l'Accord Constitutif.

Plusieurs délégations (**DE, NL, DK, BE, CZ, HU**) ont indiqué que, pour prendre une décision sur cette question, d'autres discussions et analyses sont nécessaires, compte tenu des discussions en cours sur la future architecture de l'aide (instrument NDICI) et le prochain CFP. Ils ont demandé au Fonds fiduciaire de présenter un rapport à cet effet. **NL** et **BE** ont souligné l'importance de la complémentarité entre le FFUE et d'autres instruments, qui sont actuellement examinés dans le cadre du CFP. **NL** ajoute également que le rapport devrait inclure des options sur la forme que prendra le FFUE à l'avenir.

Dans ses observations finales, le Président a réaffirmé la nécessité de lancer un débat plus large sur la nécessité et l'opportunité de prolonger le FFUE au-delà de fin 2020, quel que soit le résultat des négociations sur le nouvel instrument NDICI et le prochain CFP. Il a souligné que le FFUE doit être considéré comme un outil de mise en œuvre spécifique qui peut être financé par différentes sources de financement et que le conseil d'administration devra décider si un tel outil sera disponible au-delà de 2020. La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra très probablement au début de 2019 à la lumière des décisions prises lors de la prochaine série de réunions du Comité opérationnel et des délibérations des prochaines réunions du Conseil européen.